

SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS 65

Réunion 7^{ème} commission – jeudi 21 juin 2012



Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65



- Le SMTD 65 est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) issu conjointement, de la fusion du SMTD Pays des Gaves avec le SMT Adour et de l'adhésion du SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des côteaux, dont le Préfet a élargi le périmètre à l'ensemble des structures de collecte du Département, à l'exception les cantons du Magnoac et de la Barousse.
- Création : A.P. n° 2007-313-5 du 9 novembre 2007
- Date de création : 1er janvier 2008
- Mise en place : 9 janvier 2008
- Périmètre : 32 / 34 cantons des Hautes-Pyrénées, soit 97,3% de la population du département.
- Compétence :
 - Le SMTD65 exerce la partie «traitement» de la compétence élimination des déchets des ménages, y compris les opérations de transport secondaire (des centres de transfert aux centres de traitement), de tri ou de stockage qui s'y rapportent. Les déchets pris en considération sont les déchets collectés dans le cadre du service public d'élimination :
 - déchets ménagers et assimilés,
 - déchets collectés en déchèteries par certaines collectivités (CCHB, CCCO, SYMAT, VAE).
 - déchets verts.

Les décisions du PDEDMA



- Création de **quais de transfert** :
 - Zone Lourdaise (CS + OMr)
 - Zone Bagnéraise (CS + OMr)
 - Zone Tarbaise (CS)
- Modernisation d'un des 2 **centres de tri de collecte sélective existants**
- Création d'une **Unité de PréTraitement Mécano Biologique** au barycentre du département pour un tonnage de 70 000 T
- Création d'une **Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux** d'une capacité de 50 000 T
- Réalisation de deux **aires de compostage**
 - Zone de Vic-en-Bigorre
 - Zone d'Argelès-Gazost.

Etat d'avancement



I - Quais de transfert :

- Mise en service le 27/02/2012 du quai de transfert d'Adé
 - (coût de la réalisation : 1,35 M€ HT)
- Mise en service le 01/09/2012, à la demande de la CCHB, du quai de transfert de Bagnères-de-Bigorre
 - (coût de la réalisation : 1,11 M€ HT)
- Report de la réalisation du quai de transfert de Tarbes en raison de difficultés liées à la contractualisation d'emprunt)

Etat d'avancement



II - Centre de tri de collecte sélective

- Décision du SMTD65 : modernisation du centre de tri de Capvern
- Avantages :
 - Disponibilité immédiate du foncier
 - Compétence déjà existante sur le site
 - Maintien de l'emploi local (12 p)
 - Optimisation des rotations PTMB/centre de tri
- Inconvénients :
 - Transfert des collectes vers le site ($\geq 8\ 000$ T)
 - Nature des sols ayant entraînée des surcoûts d'investissement
- Coût de l'opération : 8,33 M€ HT
- Coût d'exploitation attendu : 150€/T
- Date de mise en service : 2nd trimestre 2013

Etat d'avancement



II - Centre de tri de collecte sélective

- Décision du SMTD65 : modernisation du centre de tri de Capvern
- Avantages :
 - Disponibilité immédiate du foncier
 - Compétence déjà existante sur le site
 - Maintien de l'emploi local (12 p)
 - Optimisation des rotations PTMB/centre de tri
- Inconvénients :
 - Transfert des collectes vers le site ($\geq 8\ 000$ T)
 - Nature des sols ayant entraînée des surcoûts d'investissement
- Coût de l'opération : 8,33 M€ HT
- Coût d'exploitation attendu : 150€/T
- Date de mise en service : 2nd trimestre 2013

Etat d'avancement



IV - Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)

- Réalisation d'une étude sur l'ensemble du département de définition de zones, confiée au BET Egis-Eau et sur la base de critères
 - D'exclusion
 - Et d'obligation définis dans l'arrêté ministériel de septembre 1997 gérant ce type d'installation
 - De contraintes (zone ZNIEFF,...)
- Réalisation d'une étude multicritère sur zones pré sélectionnées confiée au BET CACG :
 - Etude réalisée en deux phases
 - Phase N° 01 avec une série de critères
 - Phase N° 02 avec une 2nd série de critères
- Etat d'avancement :
 - en cours de réalisation de la phase N° 02
 - Définition du meilleur site pour septembre 2012
- Date de mise en service : 2nd semestre 2015
- Coût initial d'investissement : 8 M€ HT (y compris réalisation du 1^{er} casier)
- Coût d'exploitation attendu : 60 €/T hors TGAP

Etat d'avancement



V - Aires de compostage

- Projets en attente, liés aux difficultés à contractualiser l'emprunt
 - Réservation de terrains pour l'implantation sur la commune de Vic-en-Bigorre

Etat des coûts



• Quai de transfert de Capvern :	1,18 M€ HT
• Quai de transfert de Adé :	1,35 M€ HT
• Quai de transfert de Bagnères-de-Bigorre :	1,11 M€ HT
• Centre de tri de Capvern :	8,33 M€ HT
• PTMB de Bordères-sur-l'Echez :	42-45 M€ HT
• ISDND :	8 M€ HT
• <u>TOTAL :</u>	62-65 M€ HT